

urbains. Les autorités publiques ont trouvé que le gouvernement se devait d'encourager l'électrification rurale et c'est ce qui a été fait en Ontario par l'intermédiaire de la Commission Hydroélectrique, au Manitoba par la Manitoba Power Commission, et dans le Québec sous la législation passée à la recommandation de la Commission Lapointe.

En 1938 les usines centrales électriques engagées dans la vente publique d'énergie contrôlent 88 p.c. de toutes les forces hydrauliques aménagées, comparativement à 70 p.c. en 1922. L'énergie qu'elles fournissent actionne 84 p.c. des moteurs électriques et 66 p.c. de tout l'outillage de force motrice employé dans les industries manufacturières. Le capital global immobilisé dans les usines centrales électriques était plus grand que dans tout autre industrie manufacturière, tandis que le chiffre des salaires et gages venait au deuxième rang en valeur totale. La valeur nette de leur production en 1938 était plus grande que celle de toute autre industrie et en valeur brute venait en deuxième, immédiatement après l'industrie de la pulpe et du papier. Presque tout l'ensemble ou 98 p.c., était de l'énergie hydraulique, tandis que 95.7 p.c. de l'outillage primaire de ces usines était hydraulique.

Dans les statistiques des usines centrales électriques on comprend aussi celles de quelques établissements engagés principalement dans d'autres industries, tels que les mines, les pulperies et papeteries, etc., qui vendent le surplus de leur énergie. Pour de tels établissements, les statistiques appartenant à la phase d'usine centrale électrique de l'industrie ont été données séparément autant que possible.

Sous-section 1.—Statistiques historiques et générales.

Le progrès des usines centrales électriques a été à peu près continu depuis 1919, alors qu'on a établi pour la première fois les statistiques du nombre de kilowatt-heures générés. La dépression commencée au début de 1930 a provoqué une diminution de production pendant plusieurs années, mais ce n'était que temporaire et il y a maintenant augmentation au même taux que les années précédant immédiatement 1930. Le volume record généré en 1937 dépassait de 500 p.c. celui de 1919 et de 53 p.c. celui de 1930.

Le nombre d'usagers a augmenté chaque année depuis 1920, sauf en 1933 et 1934 qui montrent une faible diminution, l'augmentation de 1920 à 1938 dépassant 110 p.c. Les usagers domestiques donnent la grande majorité de clients et forment 80 p.c. de cette augmentation. La consommation d'énergie électrique pour service ménager, cependant, n'atteint qu'environ 8 p.c. de toute la consommation au Canada.

Cette industrie est une de celles qui conviennent particulièrement à l'opération sur une grande échelle vu les énormes capitaux nécessaires et tout le temps requis pour compléter l'aménagement d'une grande captation. Avec la croissance de l'industrie les usines ont continué à s'agrandir et il y a maintenant trois établissements dont la capacité dépasse 500,000 h.p. et plusieurs dont la capacité dépasse 200,000 h.p. Les capitaux immobilisés et le nombre de h.p. aménagés se sont accrus chaque année de 1920 à 1937, même durant les années de dépression, principalement parce que de grands travaux entrepris avant la dépression étaient en construction au cours des premières années de la décade 1930-1940. Le nombre de personnes employées dans les centrales électriques et leurs salaires et gages ont diminué considérablement au cours des années de dépression, mais il y a amélioration chaque année depuis 1934 bien que celle-ci soit moins rapide que celle montrée par les autres statistiques.